



Au service  
des peuples  
et des nations



## Document de programme-cadre

# Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration des personnes affectées par le conflit au Burundi (PACSNAR)

### Brève description

Le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration des personnes affectées par le conflit au Burundi (PACSNAR) s'aligne sur les politiques prioritaires du pays en matière de réintégration nationale, principalement la « Vision - Burundi 2025 » ainsi que sur le CSLP II. Le Programme s'inscrit dans les stratégies nationales du Ministère de la Solidarité ainsi que des autres ministères qui interviennent au niveau provincial et communal dans le cadre du processus de réintégration. L'intervention du programme s'inscrit parfaitement dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement du Système des Nations Unies (UNDAF 2012-2016) et le Plan d'Action du Programme Pays (CPAP) du PNUD.

Ce Programme est le résultat d'un processus de réflexion interne au PNUD en matière de transition entre la phase de réintégration post-conflit et le passage vers une phase de développement. Ce processus a pu s'enrichir des contributions apportées par le Bureau Régional pour l'Afrique (RBA) et le Bureau de Récupération et de Prévention des Conflits (BCPR), ainsi que de l'analyse des résultats atteints par la stratégie nationale de réintégration. Le Programme a aussi pris en compte le travail finalisé ou en cours d'exécution par les différents partenaires techniques et financiers du Burundi en matière de réintégration et consolidation de la paix et les apports du groupe thématique de réintégration mis en place par le Ministère de la Solidarité.

Dans le but de soutenir le processus de capitalisation des résultats atteints par le Gouvernement burundais dans le domaine de la réintégration socio-économique des populations les plus affectées par le conflit, le PNUD appuiera l'évaluation de la Stratégie Nationale de Réintégration. Cette évaluation permettra au Ministère de la Solidarité Nationale d'introduire dans les politiques sectorielles menées au niveau national et local, des actions de consolidation de la paix.

Egalement ce Programme permettra au PNUD de finaliser les activités de réintégration dans les provinces de Bubanza, Cibitoke, Bujumbura Rural, Makamba, Bururi et Rutana et de développer une stratégie de sortie et d'appropriation nationale des programmes de réintégration du PNUD.

Afin de garantir l'articulation entre le processus de transition nationale et les projets locaux qui seront développés dans le cadre de ce Programme, le Ministère de la Solidarité et le PNUD mettront en place un comité national de coordination chargé d'assurer le suivi des activités.

## Pays: Burundi

<b>Résultats attendus de l'UNDAF</b>	Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois
<b>Résultats(s) / Indicateur(s) du PNUD:</b>	Relèvement communautaire, lutte contre la pauvreté et développement local
<b>Résultat(s) Escompté(s) du CP:</b>	Participation de la communauté à la croissance économique durable
<b>Partenaire de mise en œuvre:</b>	Le Gouvernement du Burundi, les Provinces, les communes, les ONG internationales, la Société Civile burundaise, le secteur privé, les universités, autres
<b>Autres partenaires:</b>	Système des Nations Unies, coopération bilatérale, multilatérale, pays de la région des Grands Lacs à travers la coopération Sud-Sud et triangulaire

<b>Période:</b>	2015- 2016	<b>Total des ressources requises:</b>	3 176 899 US\$
<b>Composante du programme:</b>	Relèvement Communautaire	<b>Total des ressources allouées:</b>	3 176 899 US\$
<b>Titre du projet:</b>	Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration de personnes affectées par le conflit au Burundi (PACSNAIR)	- Régulières:	2 344 440 US\$
<b>Identifiant du projet:</b>		- Autres:	
<b>Durée:</b>	16 mois (mars 2015 – juin 2016)	o COI	57 087 US\$
		o Ministère de la Solidarité Nationale	263 415 US\$
		o Ministère du Commerce	199 723 US\$
		o BCPR	312 234 US\$
		<b>Contributions en nature:</b>	

Approuvé par:

Signature:

Date:

**S.E. Mme Godellève NININHAZWE**  
Ministre  
Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre


06/13/2015

**Mme Natalie BOUCLY**  
Directrice Pays  
Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement au Burundi

05/3/15

## Table des Matières

<b>1. ANALYSE DE LA SITUATION</b>	<b>5</b>
<b>2. RAISON D'ETRE DU PROGRAMME</b>	<b>5</b>
<b>3. METHODOLOGIE DE FORMULATION</b>	<b>7</b>
<b>4. STRATEGIE</b>	<b>8</b>
<b>5. MECANISMES DE GESTION</b>	<b>11</b>
<b>6. RISQUES EXTERNES ET MESURES DE MITIGATION</b>	<b>12</b>
<b>7. COMMUNICATION ET VISIBILITE</b>	<b>13</b>
<b>8. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION</b>	<b>14</b>
<b>9. CADRE LEGAL</b>	<b>15</b>
<b>10. CADRE STRATEGIQUE DES RESULTATS (FEVRIER 2015 – MAI 2016)</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1 : Termes de Référence du Comité de Pilotage du Programme PACSNAR</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 2: L'approche 3x6</b>	<b>21</b>
<b>Annexe 3 : Les résultats de l'Atelier Régional « Comment paver la route vers le développement durable » Bujumbura, Février 2014</b>	<b>23</b>

## Acronymes et abréviations

BCPR	Bureau de Prévention des Conflits et de Relèvement
COFIL	Comité de Pilotage
CCDP	Comité Communal de Développement Communautaire
CNDD-FDD	Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie
COI	Comité Olympique International
CP	Programme de Pays
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays
CSLP	Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté
DEL	Développement Economique Local
DNP	Direction Nationale du Programme
GTP	Groupe Technique du Projet
MSN	Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et de Genre
PACSNAR	Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration des personnes affectées par le conflit au Burundi
PACTE	Programme d'Appui à la mise en Convergence Territoriale et l'Engagement pour le Développement Humain au Burundi
PCDC	Plan Communal de Développement Communautaire
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
RBA	Bureau Régional pour l'Afrique
RDExC	Rapatriés, Déplacés internes et Ex-Combattants
SBAA	Accord de Base Standard
SNR	Stratégie Nationale de Réintégration
TdR	Termes de Référence
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UGP	Unité de Gestion du Programme

## **1. ANALYSE DE LA SITUATION**

La guerre qu'a connue le Burundi pendant plus d'une décennie a eu des conséquences dramatiques sur la situation socioéconomique des populations en général. Elle a, entre autres, été à la base de nombreux mouvements de populations vers les endroits les plus sécurisés à l'intérieur du pays ou à l'extérieur du pays et jeté des milliers d'autres sur le chemin de la guerre. Avec la signature de l'Accord d'Arusha en 2000 et l'Accord de cessez-le feu en 2003, et surtout avec la tenue des premières élections post-conflit en 2005, un climat de stabilité et de paix s'est installé progressivement.

Dans cette situation de retour progressif à la paix et à la stabilité, un mouvement de rapatriement des réfugiés de la Tanzanie s'est amorcé. On observe également le retour sur les collines des déplacés internes et le retour à la vie civile des milliers d'anciens combattants après un processus de démobilisation. Depuis le premier cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP I), la réintégration socioéconomique des catégories de la population qui ont été les plus affectées par conflit a été une priorité pour le Gouvernement du Burundi. Le CSLP II a réaffirmé la volonté du Gouvernement à assurer une réintégration socioéconomique durable des personnes affectées par le conflit en sa section 2.1.5 « Réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit ».

Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, une Stratégie Nationale de Réintégration Socioéconomique des Personnes affectées par le conflit a été élaborée par le Gouvernement en 2010 pour mieux orienter et coordonner les efforts des partenaires dans l'appui à la stabilisation et à la réintégration socioéconomique durable de ces personnes. Cette stratégie est arrivée à terme en décembre 2014.

Elle était axée sur la réintégration économique à travers l'accès à l'emploi et aux sources des revenus, la réintégration sociale basée sur la cohésion sociale et la réconciliation, la réintégration par la stabilisation géographique, l'accès à la terre et à l'habitat, la réintégration par l'accès aux services sociaux de base.

C'est dans le cadre de cette Stratégie que le Gouvernement et les partenaires au développement ont développé plusieurs projets et programmes d'appui à la réintégration socioéconomique des Rapatriés, Déplacés et Ex Combattants (RDExC) à travers tout le pays.

Au terme cette Stratégie nationale (2010 -2014), il s'avère nécessaire de (i) conduire une évaluation des progrès réalisés durant toute la période de sa mise en œuvre à travers les différents programmes et projets déjà réalisés, (ii) d'apprécier le niveau des changements déjà produits par les différentes interventions, (iii) de tirer les leçons appropriées et (iv) d'élaborer un plan d'accélération de la réintégration socioéconomique qui s'engage résolument vers le développement durable.

## **2. RAISON D'ETRE DU PROGRAMME**

Au cours des dernières années, le Gouvernement du Burundi a pris des mesures pour avancer vers la voie du développement durable et entamer des réformes à long terme en matière de gouvernance et développement. La période actuelle reflète effectivement un progrès de la situation globale et sécuritaire, mais des tensions politiques et sociales persistent. Aussi, les causes sous-jacentes du

conflit,<sup>1</sup> qui menacent la fragile voie vers le développement à long terme restent perceptibles. Le moment est donc opportun pour évaluer la stratégie nationale de réintégration et renforcer le secteur du relèvement communautaire en tant que contribution majeure sur la voie du développement local et pour garantir une paix durable dans le pays.

La voie vers le développement à long terme est la seule qui permet d'attaquer les causes structurelles et inverser les dynamiques de conflit et d'instabilité.

À cette fin, le Gouvernement du Burundi et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) proposent le présent **Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration** des personnes affectées par le conflit au Burundi (PACSNAR), qui vise à établir les fondements de la consolidation nationale des divers aspects liés à la réintégration des RDExC dans les politiques publiques nationales qui puissent conduire à la croissance économique, à l'égalité sociale, à la construction/consolidation de la paix et à la protection de l'environnement à l'échelon local.

En se basant sur les réalisations du PNUD dans le domaine du relèvement communautaire au Burundi, particulièrement l'approche « 3x6 » (cf. Annexe 2), le Programme de Consolidation du processus de Réintégration au Burundi a pour objectif global de contribuer au renforcement de la paix sociale, au développement humain, à la réduction de la pauvreté et au respect intégral des Droits de l'Homme, à travers l'appui aux initiatives de réintégration en matière d'amélioration des infrastructures, l'appui aux organisations locales de production agricole et non agricole et l'amélioration de l'intégration sociale à travers les centres jeunes au sein des Villages Ruraux Intégrés. Lesdits projets devront servir de témoignage final sur l'achèvement des différentes interventions du PNUD dans le processus de réintégration national et local.

Ce programme permettra d'accélérer et de finaliser le processus national de réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit à travers l'intégration des mesures et des actions nécessaires dans les politiques nationales de développement. L'évaluation de la stratégie nationale de réintégration y contribuera fortement.

De même, il contribuera à améliorer la qualité de vie de la population au niveau local à travers la réalisation des projets témoins en partenariat avec les provinces, les communes, la société civile, les acteurs publics et privés. L'achèvement des activités commencées dans le cadre des projets de réintégration du PNUD (Relèvement Communautaire, PBF II, VRI et Mtabila) sera un maillon important de ce volet.

Ce programme mettra l'accent sur la concertation, clé de succès de tout programme ; concertation entre le Ministère de la Solidarité Nationale, les provinces et communes concernées ainsi que les institutions de la société civile qui seront les partenaires d'exécution de ces derniers projets de réintégration.

Par ailleurs, il assurera la prise en compte, recherche de synergie et de cohérence des programmes et du travail finalisé ou en cours d'exécution des différents partenaires techniques et financiers en matière de réintégration et consolidation de la paix afin de renforcer les mécanismes existants et d'éviter le chevauchement des activités et des actions sur le terrain.

---

<sup>1</sup> Le rapport « *Consolidation de la paix et promotion du développement dans la région des Grands Lacs* » identifie comme principales causes sous-jacentes du conflit et de l'instabilité dans le Burundi et la région des Grands Lacs, les ressources naturelles, la politique et les conflits sur les ressources extractives, la pauvreté et les inégalités, la faiblesse des institutions publiques, l'exclusion politique, la mauvaise gouvernance et les pressions démographiques. PNUD.

Aussi, la coordination interne des actions des projets et programmes du PNUD (PACTE, élections, gouvernance) sera assurée afin de créer des synergies au niveau local, obtenir plus de visibilité et augmenter l'impact des actions et le degré de satisfaction des bénéficiaires.

Le renforcement des capacités des acteurs tant du niveau local que national sera assuré pour leur apporter les compétences et l'assurance nécessaire pour prendre activement part aux débats qui se mènent dans le Groupe sectoriel de réintégration et dans d'autres groupes sectoriels, cadres de dialogue multi acteurs.

Le programme veillera au développement et encouragement de partenariats avec les intervenants bilatéraux et multilatéraux dès la phase d'évaluation de la stratégie nationale de réintégration. L'implication de ces partenaires permet de bénéficier et partager leurs expériences et stratégies.

### **3. METHODOLOGIE DE FORMULATION**

La formulation du Programme PACSNAR a été réalisée de façon concertée entre le PNUD, le Ministère de la Solidarité Nationale du Burundi, les autorités locales, la société civile, le secteur privé, les acteurs de la coopération internationale dans le but de trouver une solution durable au processus de transition de la réintégration des personnes affectées par le conflit au Burundi. Le PNUD et le Ministère de la Solidarité Nationale se sont aussi concertés sur les activités résiduelles à retenir des projets de réintégration clôturés en décembre 2014 (Relèvement Communautaire, PBF II, VRI et Mtabila) dans le but de respecter les engagements pris vis-à-vis de la population bénéficiaire, des communes et des bailleurs de fonds.

La formulation de ce programme a été également enrichie par les réflexions et conclusions de l'Atelier Régional « *Passer du relèvement communautaire au développement local. Comment le relèvement communautaire peut ouvrir la voie vers le développement durable dans la région des Grands Lacs?* » (Bujumbura, février 2014) (cf. Annexe 3).

L'articulation du Programme a tenu compte de l'engagement institutionnel, en s'alignant sur les politiques prioritaires du pays, principalement la « Vision - Burundi 2025 » ainsi que le CSLP II, et faisant partie des stratégies nationales du Ministère de la Solidarité Nationale ainsi que des autres ministères qui interviennent au niveau provincial et communal dans le cadre du processus de réintégration.

#### **3.1 Expériences passées**

Ces dernières années, le PNUD a accompagné le Gouvernement du Burundi dans sa politique de reconstruction nationale et de consolidation de la paix, en particulier pour : a) développer une stratégie nationale de réintégration assortie d'une démarche séquentielle, à savoir « l'approche 3x6 » ; b) créer un environnement favorable à la réintégration socioéconomique durable, avec une offre de 17.299 emplois temporaires permettant l'injection de 2.675 millions de Francs Burundais (BIF) au profit de 25.367 bénéficiaires dont 70% de réfugiés, déplacés internes et ex-combattants et 30% de membres des communautés d'accueil.

Quatre ans depuis le lancement de la Stratégie Nationale de Réintégration (SNR) dans les provinces appuyées par le PNUD, les bénéficiaires (rapatriés, ex-combattants, déplacés internes, et groupes vulnérables dans les communautés d'origine) sont confrontés à des défis de nature différente de ceux qui prévalaient quand ils ont quitté les camps des réfugiés, les forêts et les enclavements. Grâce à leurs efforts et à l'appui du PNUD, les bénéficiaires sont arrivés, pour la première fois de leur

vie, à développer une vision de l'avenir : un travail digne, une communauté d'accueil, le sens de la gestion de l'économie de foyer à travers l'épargne, des rêves en commun qui deviennent réalité à travers la création d'associations, de coopératives et de petites et moyennes entreprises (PME).

### 3.2 Leçons apprises

L'expérience des différents programmes de consolidation de la paix et de réintégration socio-économique en faveur des personnes affectées par le conflit permet de tirer de leçons pour favoriser des interventions et actions avec un impact durable en faveur d'un développement à long terme et équitable. Il convient de souligner, entre autres, la nécessité de :

- Investir dans le renforcement des capacités des administrations locales, des communautés cibles et de la société civile pour développer et mettre en œuvre les plans de développement local, en prenant en compte les PCDC et en donnant la priorité aux acteurs locaux dans l'exécution des projets ;
- Renforcer la culture de prévention des conflits au niveau local, en développant les compétences nécessaires et en créant des mécanismes pérennes permettant aux communautés de régler leurs différends et de s'attaquer aux causes profondes des conflits ;
- Renforcer les collaborations entre les autorités locales, les communautés, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers et parmi les citoyens pour améliorer la capacité des personnes à mettre en œuvre les priorités identifiées dans les plans de développement local ;
- Développer des mécanismes de participation pour toutes les couches de la population afin de leur permettre de jouer leur rôle d'agents de développement au sein de leur communauté en apportant leur contribution dans le développement local et la résilience communautaire. Si leur vulnérabilité est souvent mise en avant, il est indéniable que le rôle et les capacités des femmes, des jeunes, des enfants, des aînés et des personnes vivant avec un handicap à contribuer au développement de leur communauté est visible à travers des actions concrètes ;
- Renforcer les collaborations entre les autorités nationales et les populations locales, avec une liaison entre les services déconcentrés et les Communes ;
- Promouvoir le développement économique local, en facilitant l'accès aux financements et la structuration des chaînes de valeur pour permettre une augmentation des productions ;
- Diversifier la structure de production et renforcer les capacités des acteurs économiques.

## 4. STRATEGIE

### 4.1 Approche Stratégique

La Programme de Consolidation de la paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration au Burundi (PACSNAR) travaille en parallèle sur la réintégration et la consolidation de la paix en vue de passer progressivement du concept de réintégration à celui du développement durable. L'approche stratégique innovante est de mettre en place deux phases en parallèle :

**Phase 1: Evaluation de la Stratégie Nationale de Réintégration et préparation du processus national d'appropriation.** Cette phase est celle de la validation des approches et outils qui seront mis en échelle suite à l'évaluation de la SNR. Dans cette phase, l'évaluation générale des résultats de la mise en œuvre de la SNR permettra au Gouvernement de s'approprier les outils et mécanismes pour faciliter leur insertion dans les politiques publiques au niveau national. Dans cette phase le



programme PACSNAR assurera le renforcement des capacités du Ministère de la Solidarité Nationale tant sur le plan organisationnel que de gestion, ce qui lui permettra d'affronter la phase finale de la réintégration avec les outils et mécanismes pour sa mise en œuvre.

**Phase 2: Projets témoins de réintégration.** Cette phase assurera la finalisation des activités socioéconomiques résiduelles des anciens projets de réintégration du PNUD dans les provinces pilotes. A travers le principe de partenariat, les acteurs publics et privés, la société civile et la coopération internationale travailleront ensemble pour mettre en place des projets pilotes innovants qui témoigneront de la réussite du processus de réintégration et de consolidation de la paix.

Les deux types des projets témoins sont:

- a) **Projets d'amélioration des infrastructures** : Le programme appuiera la construction des pistes, des marchés et des maisons (VRI) faisant partie des activités des anciens projets du programme de réintégration dont l'exécution n'était pas terminée dans les délais impartis.
- Les pistes : L'amélioration et construction des pistes a comme objectif la lutte contre le désenclavement des communautés qui ont accueilli un nombre important des RDExC au Burundi afin de garantir l'accès des populations aux services de santé, d'éducation. De la même façon, les nouvelles pistes permettront aussi les échanges des biens et des services et par conséquent l'amélioration de l'économie locale.
  - Les marchés : Les marchés sont le moteur de l'économie locale, autour duquel la population burundaise se rassemble pour échanger des biens et des services. Les marchés sont aussi une source des revenus pour les femmes qui occupent la plupart des postes disponibles dans les marchés. Les marchés sont aussi une source de ressources financières complémentaires pour les budgets des communes à travers la location des postes de vente. L'argent obtenu par la commune servira à réaliser d'autres services sociaux de base au bénéfice de la commune et des populations.
  - Les maisons (VRI) : Les sites de Mutimbuzi à Bujumbura Rural et les provinces de Cibitoke et Bubanza bénéficieront de la construction des maisons-type répondant aux normes techniques et qualitatives de durabilité requises. Dans les provinces de Cibitoke et Bubanza, le programme apporte une réponse ponctuelle à une situation humanitaire d'urgence. Plus de 200 familles venues des camps des réfugiés vivent dans des conditions difficiles et sans logements.
  - La garantie de qualité : Pour garantir la qualité des infrastructures, le PNUD a sollicité les services de l'UNOPS, Agence des Nations Unies qui a une longue expérience dans la gestion des projets d'infrastructures. Pour ce faire, le PNUD signera un MOU avec l'UNOPS, lequel sera garant de la mise en œuvre des infrastructures de qualité qui respectent les délais d'exécution des travaux. L'UNOPS sera responsable du processus de « procurement », de la sélection des entreprises de construction jusqu'à la réception définitive et à la livraison des ouvrages respectant les normes de qualité requises.
- b) **Projets socioéconomiques** : Le Programme travaillera avec des partenaires solides et innovants pour exécuter des projets intégrés permettant aux bénéficiaires d'accélérer leur intégration socio-économique dans le tissu économique et social des communautés d'accueil ; il s'agira de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Augmentation de la valeur à la production primaire : différents projets travailleront sur le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des groupements (pré-) coopératifs et des associations agricoles de base pour rehausser la valeur de leur production à travers la transformation de leurs produits et ainsi avoir une base de revenus diversifiée et plus stable.
- Encadrement socioéconomique des entrepreneurs et des jeunes : Sur base des critères de viabilité et durabilité économique, une sélection des associations créées sur les chantiers des anciens projets dans la région sud du pays sera faite pour accompagner les jeunes dans la création de vraies entreprises qui dynamisent l'économie locale autour des activités génératrices de revenus avec un potentiel de marché et de croissance à moyen et long terme. D'autre part, le Programme prévoit aussi un encadrement socio-sportif adressé aux jeunes rapatriés et des communautés d'accueil pour favoriser leur développement en tant que citoyens conscients qui contribuent à leurs communautés.
- Développement des chaînes de valeurs stratégiques : En collaboration avec la coopération décentralisée, le Programme appuiera le développement de 5 chaînes de valeurs stratégiques avec le potentiel de contribuer à la transformation des dynamiques économiques au niveau local. Cela constituera un exemple concret de cette innovation qui est de partir de l'approche de relèvement communautaire vers celui du développement durable.

#### **4.2 Logiques transversales**

Tout au long des différentes phases, le Programme favorisera un traitement transversal des questions liées à :

- La culture de la paix, encourageant l'intégration sociale, la promotion d'une coexistence pacifique basée sur le dialogue pacifique et la tolérance ;
- La gouvernance multidimensionnelle, facilitant le lien et la cohérence entre les communautés locales, le gouvernement national et les acteurs internationaux ;
- Les mécanismes de participation de toutes les couches de la société (y compris la prise en compte du genre), en reconnaissant les vulnérabilités mais surtout le rôle et les capacités des femmes et des jeunes, à rendre possible leur contribution au développement durable et à la construction de la résilience ;
- Appropriation et pérennisation des actions de la stratégie nationale de réintégration, veillant à la réalisation des actions autant que possible par des acteurs locaux et les populations elles-mêmes en collaboration avec des acteurs internationaux, à la responsabilisation entière des bénéficiaires dans le choix, la conduite et le suivi évaluation de leurs activités, et à la valorisation des connaissances des bénéficiaires ;
- Le soutien à la communication et à la diffusion de l'innovation dans les secteurs du développement économique et social local.

#### **4.3 Objectifs, Produits, Activités clés du Programme**

##### **4.3.1 Objectif général**

Le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration (PACSNDAR) a comme objectif général de promouvoir un processus d'appropriation national de la stratégie de réintégration à travers l'élaboration d'un plan d'accélération de la réintégration socioéconomique et d'engagement national vers le développement durable.

**Outcome1.** Les personnes affectées par le conflit se sont réintégrées dans leurs communautés d'origine ou d'accueil grâce à la consolidation de la stratégie nationale de réintégration et l'intégration de cette dernière dans les politiques publiques de développement.

#### 4.3.2 Objectifs Spécifiques (détail dans le cadre logique)

**Objectif spécifique 1:** Accélérer et finaliser le processus national de réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit à travers l'intégration des mesures et des actions nécessaires dans les politiques nationales de développement.

*Output 1.* La stratégie nationale de réintégration est évaluée permettant la finalisation effective du processus de réintégration.

**Objectif spécifique 2 :** Amélioration de la qualité de vie de la population au niveau local à travers la réalisation des projets témoins en partenariat avec les provinces, les communes, la société civile, les acteurs publics et privés (activités résiduelles des anciens projets de réintégration).

*Output 2.* La population burundaise affectée par le conflit dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Bujumbura rural, Bururi, Makamba et Rutana finalise le processus de réintégration socioéconomique à travers des projets de développement socioéconomique et de consolidation de la paix.

#### **4.4 Budget indicatif**

Le Programme PACSNAR prévoit un budget de **3 176 899 USD** pour une période de 16 mois dont les activités s'exécuteront à travers deux Plans de Travail. Le premier plan opérationnel s'étalera sur la période allant du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2015. Le deuxième couvrira la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, date de la finalisation effective du programme de réintégration du PNUD au Burundi.

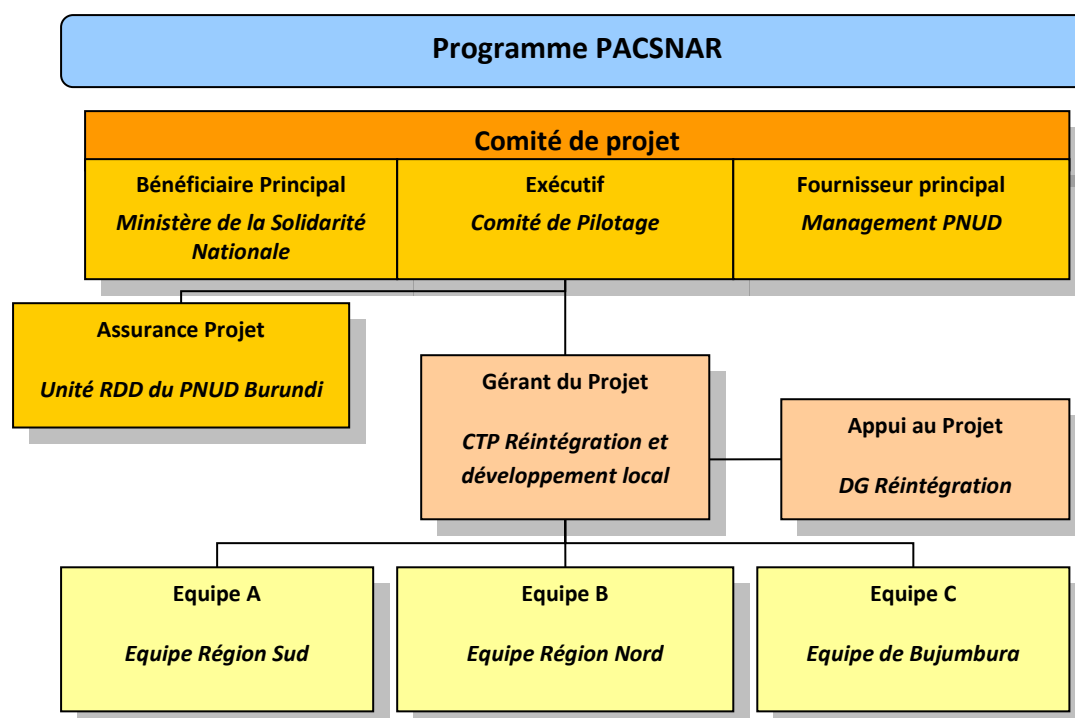
### **5. MECANISMES DE GESTION**

#### **5.1 Modalité d'Exécution**

Suite aux concertations avec les différents acteurs impliqués dans la phase préparatoire du programme, la modalité d'Exécution Directe (DIM) a été retenue pour l'exécution du PACSNAR Burundi. Le Programme sera géré par l'Unité de Gestion du Programme au sein du PNUD et le Comité Technique de suivi au sein du Ministère de la Solidarité Nationale, qui assureront le suivi financier et technique tant au niveau national à Bujumbura que dans les provinces et communes cibles.

#### **5.2 Dispositif de pilotage et de gestion du programme**

Le Programme PACSNAR Burundi est placé sous la tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale. Ainsi, le cadre institutionnel de ce Programme est composé d'un Comité de Pilotage (Termes de référence en annexe), d'un Comité Technique de suivi au sein du Ministère de la Solidarité Nationale, de l'Unité de Gestion du Programme (UGP) et de l'équipe de gestion des projets de réintégration et développement local au sein du PNUD.



## 6. RISQUES EXTERNES ET MESURES DE MITIGATION

### 6.1 Risques de caractère politique

#### - Instabilité politique et sociale liée au contexte pré-électoral.

La stabilité politique n'est pas encore durablement solide au Burundi. En effet, le processus de paix reste encore à renforcer et il existe une certaine instabilité au sein des groupes politiques. De plus, le contexte pré-électoral actuel comporte un risque d'entraîner à une détérioration de la situation actuelle, avec une intensification de la confrontation politique et du conflit social.

Mesures de mitigation : Le Programme devra faire face à ce défi en favorisant les espaces de dialogue et de construction de la paix autant au niveau national qu'au niveau local.

#### - Le retard de la réalisation de l'évaluation de la Stratégie Nationale de Réintégration.

Le retard de la réalisation de la stratégie nationale de réintégration pourra faire décourager les acteurs impliqués dans le processus de réintégration du pays ainsi que le Ministère de la Solidarité Nationale et freiner ainsi la mise en place des mesures d'appropriation et de transition.

Mesures de mitigation : Le PNUD et le Ministère de la Solidarité Nationale devront veiller à ce que les évaluateurs finalisent le travail dans le délai prévu. Des réunions périodiques devront être tenues avec les évaluateurs pour s'assurer de l'état d'avancement.

### 6.2 Risques de caractère technique

#### - L'absence ou l'insuffisance de l'appropriation nationale et locale

Pour garantir une appropriation nationale et locale, il faut une véritable implication et responsabilisation des populations à tous les niveaux. Le Programme devra s'investir dans la coordination de la participation des administrations publiques, l'implication des services techniques dans l'identification et la mise en œuvre des actions du Programme, notamment des projets « témoins » au niveau local et des résultats de l'évaluation au niveau national.

- **L'instabilité des représentants locaux et nationaux**

Pour se prémunir du risque d'instabilité des cadres nationaux, lié à une éventuelle mobilité de son personnel, il est important d'assurer une mobilisation permanente des ressources humaines ayant capitalisé une expérience, et de garantir une transparence de l'information au sein de la Direction Nationale du Programme. Un système d'archivage et de gestion d'informations devra également être mis en place et entretenu.

- **La faible collaboration et coordination entre les administrations publiques impliquées**

Des réunions périodiques systématiques devront être organisées entre les ministères techniques et la Direction Nationale du Programme. Cette dernière devra assurer la répartition formelle des tâches, des rôles et des responsabilités entre points focaux des ministères techniques.

- **Retard dans la signature du nouveau MOU avec l'UNOPS**

Le retard dans la signature du MOU PNUD-UNOPS ne permettra pas de respecter les dates de finalisation des travaux d'infrastructures et aura un impact sur la durée finale du programme.

Mesures de Mitigation : Lancer le processus de « procurement » PNUD dès l'approbation du programme. Impliquer le Management du PNUD dans le processus de suivi des activités contractuelles et de procurement.

- **Faible participation de la coopération internationale dans le processus d'évaluation de la SNR**

Mesures de Mitigation : Les mécanismes de coordination du programme doivent être fonctionnels depuis le début notamment, le Comité National de Coordination qui devra guider le programme et permettre la prise des décisions d'une manière rapide et coordonnée. Afin de prévenir ce risque, un plaidoyer fort pour une mobilisation des acteurs de la coopération internationale devra être développé à travers le Ministère de la Solidarité Nationale et le Coordinateur du Système des Nations Unies au Burundi. A cette fin, une stratégie de communication efficace devra être élaborée et appliquée, de même qu'un rapportage régulier et systématique auprès des partenaires.

## **7. COMMUNICATION ET VISIBILITE**

Le Programme prévoit la mise en œuvre d'un Plan de Communication afin de garantir la diffusion et la visibilité des activités et résultats obtenus au niveau local, national et international. Dans ce cadre, le Plan de Communication sera composé de deux volets, à savoir:

- Plan de communication interne, afin de faciliter l'échange d'informations et de coordonner des actions entre l'équipe du Programme PACSNAR Burundi, les acteurs au niveau local et provincial et les ministères impliqués.
- Un plan de communication externe, afin de diffuser les activités et les résultats du Programme auprès des partenaires locaux, nationaux et de la coopération internationale décentralisée et bilatérale. Dans ce contexte, toute l'information sera actualisée sur la page web, Facebook et Twitter du PNUD Burundi, ainsi que dans une newsletter qui sera publiée chaque trois mois et diffusée à tous les partenaires.

Ce Plan de Communication sera mis en place en concertation avec la section communication du PNUD Burundi et du Ministère de la Solidarité Nationale.

## 8. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi continu et systématique des activités développées par le Programme, à tous les niveaux (local et national) et pendant toutes ses phases (programmation, formulation et mise en œuvre), constitue un facteur décisif pour atteindre les objectifs identifiés, et pour assurer la rétro-alimentation en informations et connaissances nécessaires pour actualiser et corriger les éventuelles distorsions qui peuvent surgir tout au long du processus.

Le suivi et l'évaluation du Programme seront effectués tout au long des différentes phases de son cycle dans le cadre des nouvelles procédures de Gestion Axée sur les Résultats adoptées par le PNUD

**Rapports sur l'état d'avancement du programme** : des rapports périodiques seront produits par les antennes provinciales du Programme ; lesquels rapports permettront au PNUD et aux différents partenaires au niveau national et local, notamment le Ministère de la Solidarité Nationale, de rédiger des rapports de suivi.

**Visites de terrain** : Des visites de terrain seront effectuées pour s'assurer de l'effectivité des réalisations et des produits.

**Comité de pilotage et revue finale du projet** : sur la base des rapports consolidés, le comité de pilotage se réunira une fois dans l'année pour évaluer les progrès du programme et sa contribution aux produits prévus. Dans la dernière année du projet, la réunion du dernier comité de pilotage devra constituer une revue finale du programme.

**Evaluation**: L'évaluation de la stratégie Nationale de Réintégration devra servir pour clôturer le programme de réintégration du PNUD au Burundi. Les résultats de l'évaluation serviront pour réorienter la stratégie du MSN et l'appui du PNUD audit Ministère.

**Audit du programme** : Le programme doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé conformément aux directives et termes de références mis à disposition par le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD.

**Rapport Annuel de Planification**: un Rapport Annuel sera préparé et partagé/discuté avec le Comité de Pilotage du PACSNAR. D'autres sources d'informations seront utilisées afin d'assurer le suivi et évaluer le Programme en continue, en particulier :

- Rapports émis par des consultants, notamment le rapport de l'évaluation de la SNR ;
- Rapports des missions ;
- Missions sur le terrain, menées par le personnel du bureau central du PNUD et du MSN ;
- Réunions périodiques entre le Gouvernement, le PNUD et les partenaires des différents projets, pour définir les orientations générales, approuver les plans opérationnels et évaluer le développement des activités ;
- Rapports des Agences des Nations Unies et d'autres organismes de coopération qui agissent dans le cadre du Programme ;
- L'information de la presse locale, nationale et internationale.

Le suivi et l'évaluation se font également en fonction des résultats des projets et autres activités menées par le Programme, selon les transformations que le Programme cherche à obtenir à travers son action.

## **9. CADRE LEGAL**

Ce Document de Programme, qui s'inscrit dans le Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) du PNUD, est régi par l'Accord de Base Standard (SBAA) entre le PNUD et le gouvernement du Burundi, et les manuels des procédures du PNUD. Ce document de programme constitue l'instrument de coopération technique et financier cité par l'Accord de Base Standard conclu entre le Gouvernement du Burundi et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Les équipements et fournitures nécessaires au fonctionnement du programme bénéficieront de l'exonération des droits, taxes et impôts en vigueur au Burundi. Le programme bénéficiera également de l'enlèvement immédiat sous douane de tous les équipements et fournitures importés au titre du programme.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document qu'avec la signature du PNUD à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés:

- Les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de programme ;
- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs, les produits et les activités du programme mais qui sont dus à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des augmentations de coûts dus à l'inflation ;
- Les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet le rééchelonnement de la fourniture d'apports déjà prévus, l'accroissement dû à l'inflation des coûts des services d'experts ou d'autres charges et la prise en considération du traitement préférentiel accordé à l'agence d'exécution pour le remboursement de ses dépenses.

## 10. CADRE STRATEGIQUE DES RESULTATS (MARS 2015 – JUIN 2016)

**Impact Escompté tel que défini dans le cadre des résultats et ressources du programme du pays:** The business environment and the gender-sensitive employment promotion strategy offer incentives and are backed by an appropriate energy policy and by diversified ICTs (OUTCOME 7)

**Indicateurs d'Impact tel que définis dans le cadre des résultats et ressources du programme du pays, y compris les bases de données et les objectifs**

7.3. Existence d'un programme conjoint d'appui à la promotion des PME et d'un mécanisme fonctionnel d'appui au financement du développement local (Nbre de technologies développées, testées et vulgarisées et Nbre de ménages et structures communautaires bénéficiaires des technologies développées)

7.4. Existence d'une base de données fonctionnelle pour le suivi de la réintégration socio-économique ainsi qu'une feuille de route et cartographie des interventions de Réintégration développée.

**Résultats Clés Applicables (du Plan Stratégique de 2015-2016):** Growth and development are inclusive and sustainable, incorporating productive capacities that create employment and livelihoods for the poor and excluded (OUTCOME 1)

**Nom du Programme et ID (ATLAS Award ID):**

**Outcome 1)** Les personnes affectées par le conflit se sont réintégrées dans leurs communautés d'origine ou d'accueil grâce à l'implémentation et finalisation de la Stratégie Nationale de Réintégration et l'introduction des recommandations de cette dernière dans les politiques publiques de développement.

R.1.1 La stratégie nationale de réintégration est évaluée permettant la finalisation effective du processus de réintégration.								
Références	Activités indicatives	Calendrier		Budget (USD)				
		2015	2016	PNUD	BCPR	COI	Gouv.	TOTAL
<b>Baseline.</b> Absence d'une évaluation de la SNR et manque d'un Comité de Pilotage pour la finalisation et la capitalisation des programmes de Réintégration (UNDP/MSN) <b>Cible(s) 2015 :</b> - 1 COPIL fonctionnel (1 Ministère, 6 représentants des provinces, le PNUD) - 1 évaluation du SNR réalisée - 200 exemplaires de l'évaluation sont publiés en Fr et Kir - Feuille de route de finalisation du processus de réintégration approuvée par le MSN - 2 Directions du MSN renforcées par l'achat et l'entretien d'équipements - 4 missions d'échange d'expériences réalisées au Ruanda et à la Tanzanie - 20 fonctionnaires du MSN capacités en suivi et évaluation et gestion axée sur les résultats <b>Indicateur de résultat:</b> - Nombre d'institutions et organisations adhérant au processus de constitution du COPIL - Nombre de copies de l'évaluation publiés (français et kirundi)	<b>Mise en place du Comité de Pilotage du programme PACSINAR</b> • Etablissement d'un Comité de Pilotage pour développer une stratégie du nouveau programme à court terme et une instance nationale durable à long terme (TdR)	X	X	3 000				3 000
	<b>Réalisation de l'évaluation de la SNR</b> • Sélection du cabinet des consultants et réalisation de l'évaluation • Atelier final de restitution et validation d'une feuille de Route • Publication de l'évaluation	X		120 000				120 000
	<b>Renforcement des capacités du MSN</b> • Achats des équipements • Câblage pour l'installation du serveur pour la base de données Réintégration • Maintenance équipements de la base de données • Formation de capacités en suivi et évaluation et gestion axée sur les résultats • Echange d'expériences sur la réintégration des populations affectées	X		15 000				55 000



Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration des personnes affectées par le conflit au Burundi (PACSNAIR)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements achetés, installés et entretenus au MSN</li> <li>- Nombre de missions d'échange d'expériences réalisées</li> <li>- Nombre de fonctionnaires du MSN capacités en suivi et évaluation et gestion axée sur les résultats</li> </ul>	par le conflit dans les pays voisins (Ruanda et Tanzanie)							
<b>TOTAL Output 1</b>				178 000				<b>178 000</b>
<b>R.1.2 La population burundaise affectée par le conflit dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Bujumbura rural, Bururi, Makamba et Rutana finalise le processus de réintégration socioéconomique à travers des projets de développement socioéconomique, d'infrastructures et de consolidation de la paix</b>								
Références	Activités indicatives	Calendrier		Budget (USD)				
		2015	2016	PNUD	BCPR	COI	Gouv.	TOTAL
<p><b>Baseline.</b> Absence d'infrastructures pour l'accès aux communes et aux collines (pistes) ; précarité des conditions d'hébergement des populations réintégrées ;</p>	<p><b>Construction d'infrastructures.</b></p>	X	X	800 000			263 415	<b>1 912 680</b>
<p><b>Cible(s) 2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de 18 pistes, 4 marchés, 285 maisons et reconstruction de 40 maisons et 40 latrines à Cibitoke (VRI)</li> <li>- Construction de 2 unités de transformation et de 20 abris (machines agricoles)</li> <li>- Professionnalisation de 67 Organisations Pré-coopératives (OP)</li> <li>- 56 orphelins chefs de ménage ont bénéficié d'une formation professionnelle (24) et sont accompagnés dans le lancement d'une AGR (32) ;</li> <li>- 60 ruches modernes fonctionnelles (1800 kg miel/an) dans la zone de Musigati</li> <li>- 5000 plants en pépinière sont plantés (Cibitoke)</li> <li>- 2,5 tonnes/mois de poissons transformés au centre de traitement de Butéré</li> <li>- 4 pirogues aménagées pour la conservation du poisson (Butéré)</li> <li>- Electrification de 3 centres jeunes.</li> <li>- 20 meilleurs élèves de Mubuga initiés à l'utilisation de l'outil informatique</li> <li>- Renforcement des capacités de tambourinaires de Mubuga</li> <li>- 1 station multiservice pour l'éclairage des structures publiques de Mubuga est mise en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de 285 maisons à Mutimbuzi, Cibitoke et Bubanza et reconstruction de 40 maisons et 40 latrines à Cibitoke</li> <li>• Construction et finalisation de 18 pistes et de 4 marchés</li> <li>• Construction de 2 bâtiments abritant des unités de transformation agricole</li> <li>• Construction de 20 abris pour l'hébergement de machines agricoles.</li> <li>• Aménagement du Musée Vivant</li> </ul>	X		473 042	126 500			
<p><b>Indicateur de résultat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre des actes de réception des infrastructures finalisés</li> <li>- Nombre de bénéficiaires directs (h/f)</li> <li>- % d'augmentation des revenus</li> <li>- Nombre de personnes encadrées dans les activités socio-économiques</li> </ul>	<p><b>Projets économiques.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement de 67 OP par BBIN-Spark et CAPAD</li> <li>• Appui à la formation professionnelle des jeunes orphelins de Makamba (Abana Makamba)</li> <li>• Appui à la protection de la biodiversité dans la zone de Musigati à travers la promotion de l'apiculture (ABN)</li> <li>• Appui au processus de relance de la filière miel dans la province de Cibitoke (CFR)</li> <li>• Appui au développement d'une filière de pêche durable à Bujumbura (COPEDECOBU)</li> <li>• Mise en place d'une unité de transformation du manioc à Nyanza-Lac (Tubeho Neza)</li> </ul>	X		217 000	30 086			<b>438 710</b>
	<p><b>Projets socio-culturels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement et encadrement sportif de 6 centres jeunes</li> <li>• Appui au développement socio-culturel de la zone Mubuga (ASSEGEB)</li> </ul>	X		221 398	19 024	57 087		<b>297 509</b>
<b>TOTAL Output 2</b>				1 816 440	312 234	57 087	463 138	<b>2 648 899</b>

<sup>2</sup> Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme ; l'autre contribution provient du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre.

Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix et de la Stratégie Nationale de Réintégration des personnes affectées par le conflit au Burundi (PACSNAR)

R.1.3 Unité de gestion du projet (mise en place, suivi, ajustement) et de gestion de la connaissance (communication, diffusion) opérationnelle								
Références	Activités indicatives	Calendrier		Budget (USD)				
		2015	2016	PNUD	BCPR	COI	Gouv.	TOTAL
<b>Baseline :</b> Existence d'une équipe de réintégration au niveau du PNUD avec personnel insuffisant ; Manque des produits de la connaissance sur le processus de réintégration  <b>Cible(s) 2015 :</b> Une unité de gestion du programme est active avec des nouvelles incorporations. Au moins deux produits de connaissance sont publiés  <b>Indicateur de résultat :</b> - Nombre de contrats signés et équipements achetés - Nombre de produits de connaissance publiés	<b>Etablissement d'une unité pour la gestion du projet, des connaissances et de la communication</b>  • Ressources Humaines (procurement specialist, assistant(e)s administratif(ve)s et autres)  • Communication • Visites de suivi • Maintenance des équipements	X		280 000				350 000
		X	X	50 000				
		X	X	15 000				
		X	X	5 000				
<b>TOTAL Output 2</b>				350 000				<b>350 000</b>

Résultats	BUDGET US \$				
	PNUD	BCPR	COI	Gouv.	TOTAL
R.1.1 La stratégie nationale de réintégration est évaluée permettant la finalisation effective du processus de réintégration.	178 000				178 000
R.1.2 La population burundaise affectée par le conflit dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Bujumbura rural, Bururi, Makamba et Rutana finalise le processus de réintégration socioéconomique à travers des projets de développement socioéconomique, d'infrastructures et de consolidation de la paix	1 816 440	312 234	57 087	463 138	2 648 899
R.1.3 Unité de gestion du projet (mise en place, suivi, ajustement) et de gestion de la connaissance (communication, diffusion) opérationnelle	350 000				350 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 344 440</b>	<b>312 234</b>	<b>57 087</b>	<b>463 138</b>	<b>3 176 899</b>

## **Annexe 1 : Termes de Référence du Comité de Pilotage du Programme PACSNAR**

### **I. Etablissement et composition**

Le Comité de Pilotage du PACSNAR est une instance de concertation qui réunit les institutions clés du développement au niveau national. Il est chargé de l'orientation de la stratégie générale du Programme, de sa mise en concordance avec les règles et procédures nationales, et de la coordination avec les autres initiatives et programmes de développement au Burundi.

Les membres permanents du COPIL sont :

- Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre :
  - ~ Secrétaire Permanent ;
  - ~ Direction Générale de Rapatriement, Réintégration et Réinsertion ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ;
- Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
- Ministère de l'Intérieur ;
- Ministère du Développement Communal ;
- Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme ;
- Partenaires techniques et financiers engagés dans la stratégie nationale de réintégration ;
- UNOPS ;
- Société civile ;
- Gouverneurs des provinces concernées (Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Rural, Bururi, Makamba et Rutana).

En fonction de l'agenda, le COPIL peut décider d'inviter aux réunions des représentants issus des autres ministères, des organisations ou des bailleurs de fonds internationaux, des autorités locales des Provinces sélectionnées, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile.

### **II. Mandat**

Le mandat du COPIL est :

- Contribuer à la définition et au suivi de la stratégie générale du Programme ;
- Assurer la cohésion et l'harmonie des activités du PACSNAR Burundi avec les politiques, les stratégies et les priorités nationales ;
- Prendre des décisions en ce qui concerne les sujets traités (articulation entre les différents acteurs participant au Programme, équilibre territorial, stratégie ;
- Définir entre tous les acteurs les lignes prioritaires de travail qui doivent correspondre aux priorités nationales ;
- Faire la liaison entre les politiques et processus nationaux avec les initiatives locales afin de garantir la durabilité et le transfert des bonnes pratiques.

### **III. Mécanismes de fonctionnement**

Le COPIL est présidé par le Ministère de la Solidarité et par le PNUD. Le secrétariat du COPIL est confié au PNUD qui appuie la présidence dans l'organisation du COPIL.

Le COPIL se réunit trois fois par an et autant que nécessaire selon un ordre du jour distribué par avance aux membres du COPIL par l'Equipe du Programme. Toutes les réunions du COPIL seront

convenablement documentées et les comptes rendus seront envoyés à tous les membres du COPIL. Les décisions du COPIL seront prises par consensus.

Le COPIL est aussi le mécanisme de suivi et de transparence durant tout le processus de gestion du Programme. C'est aussi l'espace de rencontre opérationnel et non bureaucratique entre le national et le local avec la présence des représentants provinciaux responsables des différents champs d'action du Programme dans les territoires.

Le partenaire national met à disposition du COPIL une salle de réunion avec l'équipement nécessaire.

#### **IV. Tâches**

Les principales tâches du COPIL sont les suivantes :

- Assurer la coordination des activités du Programme dans le respect de la législation, des stratégies et des politiques nationales ;
- Assurer, en collaboration avec l'Equipe du Programme, l'homogénéité de la méthodologie du Programme dans chaque province ;
- La validation du Plan de Travail Annuel ;
- Examen des rapports d'activités trimestriels et annuels ;
- Contribuer à la promotion du Programme et à la mobilisation des ressources ;
- Etablir les liens avec les autres programmes et activités de développement entreprises au Burundi par d'autres institutions nationales ou internationales et liées au Programme ;
- Définir la stratégie de mobilisation de ressources au niveau local, national et international ;
- Orienter la coopération internationale vers les actions et les investissements nationaux prioritaires ;
- Favoriser le transfert d'expériences de développement réussies aux différentes Provinces du pays.

## Annexe 2: L'approche 3x6

L'Approche 3x6 est une initiative créée par le Bureau de pays du PNUD au Burundi, en tant que moyen novateur pour faciliter la réinsertion sociale et économique des anciens combattants et d'autres populations touchées par le conflit. Elle repose sur trois principes directeurs – inclusion, appropriation et durabilité – et comprend six étapes distinctes: inscription, création rapide de revenus, épargne, coentreprise, investissement et expansion des marchés.

L'approche « 3x6 », se présente comme une réponse organisationnelle qui permet de changer les interventions procurant un appui individuel immédiat à la population affectée par les conflits et les déplacements forcés en une approche intégrée qui crée des conditions pour que les personnes puissent prendre en main la relance de leur économie. Cette approche représente un moyen de transition entre la solution d'urgence (interventions durant la phase 1) et le développement durable (phase 3). Le tableau ci-dessous résume l'organisation de l'approche structurée en trois phases et six (6) étapes successives.

Inclusion (phase 1)	Appropriation (phase 2)	Vers la durabilité (phase 3)
1) Recrutement: Engagement des membres de la communauté qui participeront à la reconstruction des infrastructures sociales.	3) Epargne: Les bénéficiaires du programme épargnent une partie de leur paiement journalier dans une institution financière locale.	5) Investissement: Les organisations de producteurs formées sont encouragées à réaliser des choix d'expansion et d'investissement pour développer les interventions et mieux accéder aux marchés. Pour ce faire, elles ont recours aux institutions de microfinance.
2) Revenus rapides: Les participants reçoivent un paiement journalier pendant trois mois ce qui représente un revenu individuel et un ajout au « nouveau capital » dans l'économie locale.	4) Organisation de producteurs: Les individus sont encouragés à former des groupements pour la mise en place d'une activité économique une fois les trois premiers mois achevés. Ils participeront au capital à l'aide de l'épargne réalisée dans la première phase.	6) Expansion des marchés: Par études des marchés permettant d'identifier ceux ayant les plus grandes potentialités de croissance et par la mise en place de plates-formes nationales dans les différentes filières.



### **Annexe 3 : Les résultats de l'Atelier Régional « Comment paver la route vers le développement durable » Bujumbura, Février 2014**

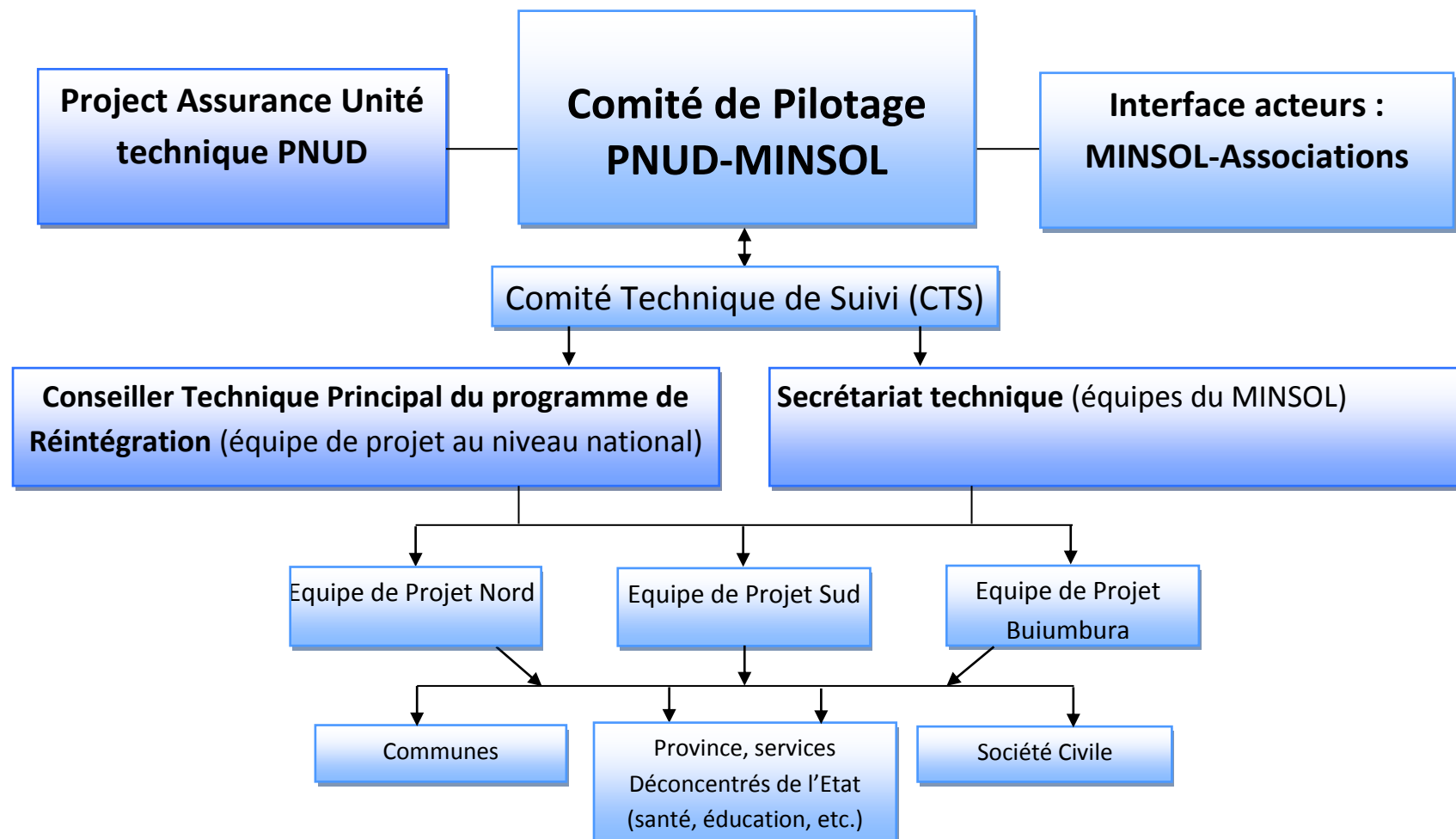
La formulation du Programme RCDHL a été enrichie par les riches réflexions et conclusions de l'Atelier Régional « Passer du relèvement communautaire au développement local. Comment le relèvement communautaire peut ouvrir la voie vers le développement durable dans la région des grands Lacs? » tenu à Bujumbura, Burundi, du 17 au 19 février 2014.

Les délégués des pays de la sous-région des Grands Lacs, d'Afghanistan et de Bosnie, les collègues du BCPR, le Centre Régional d'Afrique et plusieurs Bureaux Pays du PNUD, les partenaires techniques et financiers, et les représentants du Gouvernement, la société civile et le secteur privé du Burundi ont discuté des passerelles efficaces et innovantes entre le relèvement communautaire et le développement durable dans la région des Grands Lacs, capitalisant sur les bonnes pratiques et les défis spécifiques au développement local. Les conclusions de cet atelier mentionnent que le relèvement communautaire constitue, du fait de ses composantes, une solide fondation pour un développement durable. Ont été relevés comme facteurs à prendre en compte dans tout processus de relèvement communautaire:

- l'importance du contexte spécifique,
- la programmation basée sur les expériences prenant en compte la culture et les traditions,
- la planification participative,
- la création de la propriété,
- le dialogue pour développer et renforcer la confiance,
- le développement des capacités à plusieurs niveaux,
- les partenariats avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, ainsi que d'autres formes de coopération entre le gouvernement, les autorités locales, la société civile, le secteur privé, les bailleurs de fonds et les autres acteurs.

Les participants se sont accordés sur la nécessité d'utiliser l'innovation pour stimuler le développement local. A cet effet, il est envisagé de prioriser les mécanismes Sud-Sud et triangulaires, la coopération décentralisée, les partenariats public-privé et d'autres initiatives de mise en réseau innovantes pour approfondir l'impact des efforts coordonnés en soutien au développement local.

Annexe 4 : Cadre institutionnel et de gestion





### Annexe 5 : Tableau récapitulatif des activités résiduelles 2014 – Projets de Réintégration

Résultat attendu	Actions	Fonds	Total USD
<b>Programme de consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socio-économique en faveur des personnes affectées par le conflit, PBFII</b>			
<b>Résultat 2.</b> L'accès aux services sociaux de base est assuré pour les RDExC et autres vulnérables (soins de santé primaire accessibles, eaux, hygiène et assainissement effectif, scolarisation accessible et fonctionnelle dans les communautés d'accueil)	1. Finaliser la construction de 85 maisons à Mutimbuzi/ Bujumbura	TRAC	195 828
	2. Poursuivre la construction des deux marches à Isare	TRAC	80 000
	3. Finaliser la réhabilitation des deux pistes à Isale	TRAC	40 000
	4. Assurer l'électrification, raccordement à l'eau potable et au réseau internet des Centres pour jeunes	TRAC	15 000
<b>Total</b>			<b>330 828</b>
<b>Projet d'Appui à la Réintégration Socio-économique et Relèvement Communautaire - 00069271</b>			
<b>Produit 2:</b> Les personnes affectées par le conflit ont accès à des moyens de subsistance et sont réintégrées de manière durable	2.5 <b>Equipement Agricole - CAPAD</b> : Appui à la gestion des unités de production et transformation agro-alimentaire par les coopératives dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Mairie et Rural, Bururi, Makamba et Rutana	BCPR	80 086
	2.6 <b>Unité Cibitoke et Bubanza - CNTA</b> : Appui au renforcement des capacités de transformation agricole : exécution des activités résiduelles dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Rural, Bururi, Makamba et Ruyigi	BCPR	126 500
	2.9 Evaluation, Revue et Vulgarisation de l' « Approche 3x6 » (Evaluation Stratégie Réintégration)	BCPR	80 000
	2.10 Appui stratégique aux chaînes de valeurs avec l'appui de la coopération décentralisée	BCPR	107 649
	2.13 Appui aux activités résiduelles du projet PME-Espace Vente du Musée Vivant	Ministère	199 723
<b>Produit 3:</b> L'accès aux services sociaux de base est assuré pour les RDExC et autres groupes vulnérables	3.1 Centre Jeunes Gatumba	COI	57 087
	3.2 Finalisation des VRIs de Cibitoke et Bubanza	TRAC	350 000
<b>Total</b>			<b>1 001 045</b>
<b>Projet Mtabila et VRI</b>			
Finalisation de travaux de 4 marchés et Encadrement OP (ex-Mtabila)	Construction 1 marché Muhuzu (N°85026/SRC/2013/001)	TRAC 2015	44 636
	Construction 1 marché Mugara (N°85026/SRC/2013/005)	TRAC 2015	100 000
	Réhabilitation de 2 pistes à GIHARO (85026/SRC/PISTES MUZYE-MPINGA-KAYOVE/2013/008)	TRAC 2015	17 877
	Réhabilitation des pistes à Nyanza-Lac (85026/SRC/Pistes/2013/MAKAMBA/NYANZA-AC/MUKUNGU/004)	TRAC 2015	17 308
	Réhabilitation 5 pistes Rumonge (N°85026/SRC/PISTES RUMONGE/2013/006)	TRAC 2015	80 278
	Réhabilitation 3 pistes Giharo (N°85026/SRC PISTES GIHARO/2013/007)	TRAC 2015	92 943
	Evaluation et encadrement des OP restantes	TRAC 2015	150 000
Les habitants des VRI réintégrés et les communautés hôtes participent à la reconstruction de leurs communautés de base et la réhabilitation des infrastructures	Aménagement et encadrement sportif de 4 centres pour jeunes	TRAC 2015	150 000
	panneaux solaires (VRI)	TRAC 2015	56 398
	appui à la création d'emplois temporaires (pistes VRI)		67 000
Réintégration des populations cibles, relance des activités productives et promotion de l'entrepreneuriat (ex-VRI)	Achèvement de la mise en place de l'unité de transformation du manioc à Nyanza-Lac pour alléger le travail des femmes	TRAC 2015	105 000
<b>Total</b>			<b>881 440</b>
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>2 213 313</b>